

**Discours de M. Pierre CHAULEUR  
Sous-Préfet de Châteaubriant-Ancenis**

**SION LES MINES  
Samedi 8 février 2020 à 10h30**

**Monsieur le Maire,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur le Président du comité du souvenir ,  
Messieurs les portes-drapeaux,  
Mesdames et messieurs des familles des fusillés,  
Mesdames et messieurs,**

**Nous voici réunis ce matin devant la plaque commémorative où sont inscrits les noms de 3 des 27 fusillés du 22 octobre 1941.**

**Nous évoquons la mémoire de M. Claude LALET, fusillé à 21 ans, de M. Maurice GARDETTE, fusillé à 49 ans et de M. Charles MICHELS, fusillé à 38 ans.**

**Ils étaient tous les trois parisiens. L'un était étudiant, l'autre artisan, le dernier ouvrier. Ils s'étaient engagés résolument contre la barbarie et le totalitarisme. Arrêtés très tôt pendant l'occupation, transférés au camp de Choisel à Châteaubriant, ils ont été fusillés ici par les allemands parce que le Lieutenant-Colonel Karl HOTZ avait été abattu 2 jours plus tôt à Nantes.**

**M. Claude LALET, M. Maurice GARDETTE, et M. Charles MICHELS ont été inhumés ici à Sion-les-Mines, le jour même. Nous leur devons cet instant de mémoire. Nous ne devons jamais les oublier.**

**Guy MOQUET disait dans sa dernière lettre :  
« Je vais mourir! (...) Certes, j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon coeur, c'est que ma mort serve à quelque chose.(...) Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir !»**

**Au delà d'un "devoir de mémoire", c'est une « dette de mémoire » que nous devons à ceux qui ont été massacrés en représailles, en tant qu'otages, ce 22 octobre 1941.**

**Nous sommes leurs débiteurs et nous leur devons d'être dignes d'eux.  
Je ne parlerais pas plus aujourd'hui, à quelques semaines d'un moment essentiel pour notre République mais je souhaite prendre un moment de recueillement, un moment de mémoire.**

**Je vous remercie**